

Les sports

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **18 (1972)**

Heft 10

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droit de référendum fonctionne un peu, en démocratie semi-directe, comme le gendarme dont la peur constitue, dit-on, le commencement de la sagesse... Le gouvernement et les parlementaires le craignent et ne proposent donc que des lois et des mesures soigneusement pesées et soupesées. Cette prudence dans l'action est parfois un frein, mais en définitive incite à la sagesse politique. Et cela peut aller très loin si l'on veut bien se souvenir que la Suisse est sans doute le seul pays au monde où le peuple vote lui-même les impôts qu'il entend payer !

Droit d'initiative constitutionnelle

Autre droit démocratique essentiel : le droit d'initiative constitutionnelle. Si 50 000 citoyens le demandent, on doit organiser la votation populaire sur toute proposition de modification de la constitution, que la demande soit formulée en ligne générale sur un sujet donné, ou qu'elle soit rédigée jusque dans le détail.

Ce droit est certes important, mais il faut veiller à ne pas en abuser. Maintenant que les femmes possèdent le droit de vote, ce n'est pas une affaire bien compliquée, ni très coûteuse, que de réunir 50 000 signatures valables. Certains milieux sont donc tentés d'user de ce droit pour tout et pour rien et seraient parfois enclins à faire entrer dans fondamentale de l'Etat, la constitution, des dispositions de caractère déclamatoire ou sentimental qui n'ont rien de commun avec un ordre juridique bien conçu. C'est ainsi qu'on a dû voter il n'y a guère sur le « droit au logement ». Pourquoi pas dès lors sur le droit au bonheur, ou le droit à l'automobile ? Les droits qu'on n'exerce pas se sclérosent, mais ceux dont on abuse finissent par vous trahir. Une remarque finale. En bonne économie juridique et démocratique, il n'y a pas de droits sans devoirs. Et ceux dont jouit le citoyen suisse sont assortis de nombreux devoirs dont certains

sont à acquitter. Je pense premièrement aux impôts, aux trois échelons de la commune, du canton et de la Confédération, même abstraction faite des impôts de consommation, sur les coupons et de l'impôt anticipé. Je pense également à l'obligation de porter les armes qui, même réduite au minimum légal — école de recrues et cours de répétition — représente un sacrifice non négligeable au niveau déjà du simple soldat.

Je crois connaître assez bien les divers aspects du problème de l'exercice des droits civiques par les citoyens suisses ayant résidence habituelle et légale sur territoire étranger. La difficulté réside dans l'affaire du domicile essentiellement. Elle n'est pas facile à lever sans une révision profonde de toute la pratique constitutionnelle, et sans créer exception ou injustice. Or, le droit suisse n'aime ni les mesures d'exception ni les injustices. Comment dès lors procéder ?

René Bovey.

les sports

par Georges Veluzat

Nous laisserons volontiers de côté les Jeux Olympiques de Munich qui sont à la une de tous les quotidiens. Nous remarquerons simplement que la Suisse a obtenu trois médailles d'argent, soit en aviron, en cyclisme et escrime. Bilan assez maigre, après Sapporo.

Football

Malgré les Jeux, le championnat suisse de football en est à sa sixième journée. En ligue nationale A, Grasshoppers Zurich est en tête avec 10 points, devant Zurich et le néo-promu Chiasso tous deux avec 9 points, puis ensuite Winterthur, Servette, Chaux-de-Fonds. Nous voyons à la huitième place, le champion suisse, le FC Bâle avec 6 points, tandis que Granges et St-Gall ferment la marche avec 1 point.

En ligue nationale B, Neuchâtel-Xamax est en tête avec 9 points, puis nous trouvons Martigny et CS Chênois avec 8 points, tandis qu'Etoile-Carouge est bon dernier avec 1 point.

Marche

Le grand prix du Comptoir Suisse de Lausanne s'est disputé sur une distance de 40 km, mais sous la pluie. Malgré ce mauvais temps la lutte fut chaude et finalement un triplé zurichois fut enregistré. Voici le classement : 1. Fenner Hans, LC Zurich ; 2. Doebeli Hans, LC Zurich ; 3. Grob Max, Panther Zurich ; 4. Valloton Michel, Genève, premier Romand.

Water-polo

Pour la seconde fois Lugano devient champion suisse devant Genève-Natation. En effet les Tessinois remportèrent le match d'appui disputé à Bâle par 5 buts à 3.

Karting

Le Bâlois Marcel Gysin a remporté le titre de champion suisse de karting en catégorie A devant Pietro Carnelli. En catégorie B aussi un Bâlois, Marc Surer qui triomphe devant Kurt Binggeli.

Automobilisme

A Sao Paulo, aux 500 kilomètres d'Interlagos, les pilotes suisses Paul Blampain et Michel Dupont sur Chevron, ont terminé premiers de la catégorie des deux litres.

A la 14^e course de côte du Marchairuz, Xavier Perrot sur March s'est imposé d'une manière indiscutable malgré une route très difficile.

Toujours en forme

Un alerte septuagénaire, M. Léon Brousaz a quitté Villeneuve pour se rendre à vélo à Munich.

Ce cycliste peu ordinaire est porteur de messages à l'adresse du bourgmestre de la ville de Munich de la part du syndic de Villeneuve. Notons que c'est un vieux vélo, avec lequel il a fait tout la mobilisation qu'il rejoindra la capitale bavaroise.

Bravo, et comme dirait OIN OIN, il faut le faire. G. V.